

1 9 6 7 - 2 0 0 7



Renouvellement par tiers du CA  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La Capelle les Boulogne, le samedi 28 mai 2011

L'association est dirigée par un Conseil d'administration. Le nombre de membres est limité à vingt personnes. Le Conseil étant renouvelable chaque année par Tiers. Le Tiers sortant est désigné par tirage au sort les deux premières années. Les membres sortants sont rééligibles.

	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2009	Élu(e)s pour 3 ans lors de l' AG 2010	Élu(e)s pour 3 ans lors de l'AG 2011
	Troisième tiers sortant	Premier tiers sortant	Deuxième tiers sortant
	Réélection AG 2012	Réélection AG 2013	Réélection AG 2014
1	SANTUNE Daniel	LÉCAILLE Louis	à pourvoir
2	PECQUEUR Jean-Pierre	à pourvoir	OGÈS Jacques
3	TINCHON Roger	LANNOY Yvette	DEMILLY Bernard
4	DELLERIE Jean-Michel	VAESKEN Dominique	LÉCAILLE Annie
5	FACHON Édith	BOCQUET Murielle	LANNOY Yves
6	à pourvoir	à pourvoir	à pourvoir
7	à pourvoir	à pourvoir	<b>X</b>

Le Président du FCC,  
 Roger TINCHON